



Administration Communale d'Estinnes



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Benoît Debaise demeurant Rue Grégoire Jurion 28 E à 7120 Vellereille-les-Brayeux.

Le terrain concerné est situé Rue Grégoire Jurion , 28 E à 7120 Vellereille-les-Brayeux et cadastré division 3, section A n°7X4.

Le projet est de type : Placement d'un portail et construction d'une véranda, et présente les caractéristiques suivantes :
– Permis d'urbanisation

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 13h à 16h (le lundi, mardi et le vendredi jusque 12h) à l'adresse suivante : Estinnes, Service Urbanisme, Chaussée Brunehaut(EMT) 232, 7120 Estinnes :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Cloquette, téléphone : 064/311.321, mail : cadredevie@estinnes.be, dont le bureau se trouve à Estinnes-au-Mont, Chaussée Brunehaut, 232.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15 juillet 2025 au 1er septembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Estinnes, Chaussée Brunehaut(EMT) 232 à 7120 Estinnes ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : cadredevie@estinnes.be